

# PROTOCOLE ET USAGES

## MODE D'EMPLOI !

- Vendredi 30 janvier- Formation à distance

### **Introduction**

Qu'est-ce que le Protocole ?

### **Au cœur du Protocole : les préséances**

Les préséances officielles

Les décorations officielles

Les préséances de courtoisie

### **Le savoir-vivre**

Les appellations

Les présentations

Pour un savoir-vivre médiatisé

L'accueil physique dans les administrations

La correspondance

Les voeux

Les cadeaux

### **Les inaugurations et les réceptions**

Les fichiers

Les invitations

Les inaugurations

L'ordre des discours

Le casse-tête des plans de table

Réussir l'accueil des délégations nationales et étrangères

Pavoiser les bâtiments publics

Les cérémonies patriotiques

Les objectifs

Connaître et maîtriser le protocole et les usages  
Mettre en pratique les connaissances acquises

**Bulletin d'inscription à retourner à [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)****PROTOCOLE ET USAGES : MODE D'EMPLOI !**

- Vendredi 30 janvier 2026- Formation à distance

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

**Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)**

**Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !**

Cochez la case correspondante

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants  | 440 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants  | 590 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,<br>Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques  | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

**Infos pratiques**

Nous contacter :

06.40.40.91.86 – [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)

Horaires : 9h30-17h

Le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans  
votre convocation